

OCCE 06 COOP'INFOS N° 26 3 Septembre 2019 –
Directrices, directeurs, mandataires

Tél : 04 93 80 99 52 -e-mail ad06@occe.coop - Site Internet
: <http://www.occe06.com>

Cher(e)s collègues,

En cette rentrée scolaire, l'équipe d'accueil de l'OCCE 06 est renouvelée comme suit :

Rolland MICHELIS prend ses fonctions d'animateur départemental et sera votre interlocuteur à l'OCCE.

Ugo BARBERI assure l'accueil du service IMAGIMOT et les tournées d'IMAGIMOT PLUS PRÈS et RELAIS.

L'équipe sera prochainement complétée par un (e) secrétaire-aide comptable (recrutement en cours)

Nous remercions pour leurs contributions à l'action de l'OCCE 06, Nancy (Gestion) et Géraldine (animation) et les administrateurs qui ont quitté le département : Germain GUITARD et Hélène GRIMLER. Tous nos vœux pour leurs prochains parcours.

Notre équipe s'efforce de prendre en compte les nombreuses sollicitations de cette période de rentrée (lignes téléphoniques « encombrées » !) Privilégiez le mail pour exposer votre demande (réponse dans de brefs délais).

NB / Toujours préciser : N° d'affiliation, nom de l'école, commune, fonction de l'expéditeur et le numéro de téléphone où il sera plus aisé de vous joindre (N° personnel au besoin).

La réponse à votre question est sans doute disponible sur notre site OCCE06.com

(à consulter sans modération !)

À tous, nous souhaitons une rentrée coopérative et solidaire !

Le prochain COOP'INFOS présentera les actions éducatives OCCE et le mode d'inscription aux projets et ateliers.

Robert CHERBETDJIAN

, président de l'OCCE 06

VOICI VOS LIENS UTILES POUR LA RENTREE (à conserver précieusement)

L’AFFILIATION & ASSURANCE 2019-2020

POUR SE « COUVRIR » DÈS LA RENTREE

Réalisez dès les premiers jours votre affiliation en ligne pour bénéficier dès les premiers jours de

- la couverture légale de la gestion des fonds par la coopérative
- la délégation de signature sur le compte bancaire ouvert par l’OCCE pour la coopérative
- des garanties du **contrat d’assurance** dès l’enregistrement de l’affiliation (pensez aux sorties scolaires)

Pour vous affilier dès à présent en ligne (*)

1. Connectez-vous à votre espace réservé du site occe06.com- de mandataire

C’est ici >> [Connexion à mon espace réservé](#)

2. Puis Menu **Affiliation** puis ici >> [S’AFFILIER](#)

Après avoir renseigné l’affiliation en ligne, imprimer pour faire signer l’exemplaire « papier » à envoyer l’OCCE.

(*) Le paiement des cotisations et assurances se fera par prélèvement le 15 novembre 2019.

Vous serez informés de l’opération 10 jours avant cette date (vérifier la disponibilité de votre solde !)

MUTATION/DÉPART DU MANDATAIRE DE LA COOP D’ÉCOLE

Il appartient au mandataire actuel d’arrêter les comptes au 31 août 2019. Télécharger ci-dessous la fiche permettant de faire conjointement l’état des lieux de la coopérative (actuel et futur mandataire) : remise du chéquier, relevés bancaires, espèces de la Caisse, archives de la comptabilité, registre d’inventaire des biens, solde disponible, codes d’accès à l’espace réservé OCCE.

C’est ici >> [Fiche de passation de pouvoirs entre mandataires](#)

CHANGEMENT DE SIGNATURE POUR LE COMPTE BANCAIRE DE LA COOP.

Même si un seul des deux mandataires change, l'OCCE doit engager la procédure d'enregistrement des signatures auprès de la banque pour les deux mandataires. Ne tardez pas !

C'est ici >> [Fiche de changement de signature du mandataire du compte bancaire de la coop centrale](#)

ÉTABLIR LE CRF (BILAN) DE LA GESTION DE LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE (comptes arrêtés 31 août 2019)

Les comptes des éventuelles régies-coop de classe (en mode déconcentré) ont dû être soldés. Reporter sur l'année 2019-2020 les dépenses et produits de la coop. d'école qui n'ont pas encore été pris en compte par la banque au 31 août 2019 (chèques déposés ou émis pendant les vacances). **Les CRF doivent être retournés à l'OCCE pour le 30 septembre.**

Besoin d'aide pour établir le CRF ? Voici des liens vers des guides pour compta+06, pour ComptaWEB ou même pour un outil personnel (documents "papier" à éditer) :

c'est ici >> [Aide à la réalisation du CRF de la coopérative de l'école](#)

QUEL OUTIL DE GESTION POUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉCOLE EN 2019-2020 ? (outils proposés par l'occe)

Les outils COMPTA +06 ou COMPTAWEB versions actualisées 2019 seront mis à disposition des mandataires pour la gestion de la comptabilité de la coop **à compter du 12 septembre.** (Les liens actuels ne concernent que l'année 18-19 qui s'achève.)

Pour indiquer votre choix c'est ici >> [Choix de l'outil de gestion de la coop pour 2019-2020](#)

RESERVATIONS IMAGIMOT POUR 2019-2020

Ouverture du serveur pour réservations : le 4 septembre à 12 heures. .

Horaires d'ouverture du service pour retrait et dépôts des ouvrages empruntés (fermé le lundi):

Mardi, jeudi vendredi : de 11h à 12H45 et de 16H à 18H

Mercredi de 10H à 11H45 et de 14H à 17H

Nouvel utilisateur d'Imagimot ? C'est ici >> [S'INSCRIRE À IMAGIMOT](#)

ATTENTION : PRIVILEGIER ABSLOUMENT VOTRE
ADRESSE@ac-nice.fr

**COOP INFOS N°26 du 3 septembre 2019– 23 rue Canavèse - 06 100 Nice -
OCCE 06**

**Bulletin départemental des coopératives scolaires - Responsable de la
publication : R. CHERBETDJIAN**